

– «Collectif vide grenier de Contournat »

BULLETIN D'INSCRIPTION

INFORMATIONS RELATIVES A NOTRE VIDE – GRENIERS

Du Dimanche 07 Avril 2024

Inscription à notre vide-greniers et règlement d'avance. A partir du 18 février 2024

L'installation de votre emplacement se fait entre 6h00 et 8h00, la vente à partir de 7h00, l'emplacement peut varier **de 3 à 8 mètres linéaires** sur 2 mètres de large : **2,00€ le mètre**

Nous vous demandons de respecter le tracé de votre emplacement et de le laisser propre à votre départ.

Veuillez remplir, svp, le bulletin d'inscription et le rapporter ou le renvoyer accompagné du chèque de règlement de votre emplacement, libellé à l'ordre de « AMCLS ». à :

Escot Marie-thérese : 121 rue de robichon, Contournat 63160 Saint Julien de Coppel

Tél : 04 73 68 91 24 / 06 18 99 87

Robin Jean-claude : Tél : 06 30 55 90 08

mail : videgreniercontournat@yahoo.com

ATTENTION : Cette note devra obligatoirement nous être remise à l'entrée du site pour vous permettre d'accéder à votre emplacement

NOM :

N° Place :

Longueur (en mètres) : **Signature :**

Organisateur : Collectif vide grenier de Contournat

ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GENIERS (**Personne Physique**)

Se déroulant le : Dimanche 07 Avril 2024 Place de Contournat

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Né(e) le : à Département : Ville :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : Par :

N° Immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur de :

1- Ne pas être commerçant (e)

2- Ne vendre que des objets personnels et usagers (Article L310-2 Code du Commerce

3- Non-participation à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à..... Le : Signature.....

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement d'une longueur demètres

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.